



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **9 mars 2009**

Délibération n° 2009-0591

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Charly

objet : Chemin des Prés Fanteaux - Construction d'un égout - Individualisation de l'autorisation de programme

service : Direction générale - Direction de l'eau

**Rapporteur** : Monsieur Ariagno

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 février 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 mars 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Hugué, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), M. Vesco, Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Dagonne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Genin (pouvoir à M. Albrand), Giordano (pouvoir à M. Coste), Mmes Levy (pouvoir à M. Havard), Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Plazzi (pouvoir à M. Le Bouhart), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Lambert), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bonniel-Chalier, MM. Deschamps, Imbert Y, Kabalo, Louis, Morales.

**Séance publique du 9 mars 2009****Délibération n° 2009-0591**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Charly

objet : **Chemin des Prés Fanteaux - Construction d'un égout - Individualisation de l'autorisation de programme**

service : Direction générale - Direction de l'eau

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 février 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La programmation 2009 des opérations dans le domaine de l'assainissement s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées pour le plan de mandat 2009-2014 et de la programmation pluriannuelle des investissements pour chaque politique définie par la délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008.

Ainsi ce programme concourt à la politique publique de la Communauté urbaine pour la gestion du cycle urbain de l'eau au titre de l'axe d'intervention : lutter contre les pollutions de toute nature.

L'opération qui est présentée au Conseil constitue l'une des opérations retenues dans le cadre de la programmation, pour 2009, des interventions sur le réseau d'assainissement au titre des eaux usées.

Cet ensemble d'opérations permettra de dépasser le ratio de 50 % des investissements consacrés à la rénovation du patrimoine de la Communauté urbaine en matière de réseaux et de prendre en compte, de façon systématique, les prescriptions liées à l'amélioration des conditions d'exploitation, tant dans les créations d'ouvrages que pour les rénovations.

L'opération proposée consiste en la pose de 100 mètres linéaires d'égout de diamètre 2000 mm chemin des Prés Fanteaux à Charly.

Ce projet vient en réponse aux problèmes de débordements d'égouts dans ce secteur, par la mise en place d'un gros collecteur ayant pour fonction de réservoir-tampon.

Le matériau de canalisation prévu d'être utilisé est le polyester renforcé de fibre de verre (PRV), pour des raisons de contraintes d'accès sur ce site.

Le coût global se décompose en deux parties :

- une partie travaux, chiffrée à 190 000 € HT,
- une partie regroupant les postes de dépenses connexes, estimées à 40 000 € HT, comprenant principalement les essais préalables à la réception des ouvrages, les récolements, les réfections définitives de chaussée.

Il est proposé au Conseil de valider le projet qui lui est soumis pour la réalisation d'un réseau d'assainissement chemin des Prés Fanteaux à Charly pour un montant de 230 000 € HT et de décider l'individualisation en dépense, à partir de l'autorisation de programme globale Gérer le cycle de l'eau sur le long terme (axe d'intervention Lutter contre les pollutions de toute nature), d'une autorisation de programme à hauteur de 230 000 € HT ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le projet de construction d'un réseau d'assainissement chemin des Prés Fanteaux à Charly.

**2° - Décide** de l'individualisation d'une autorisation de programme à partir de l'autorisation de programme globale Gérer le cycle de l'eau sur le long terme (axe d'intervention Lutter contre les pollutions de toute nature), à hauteur de 230 000 € HT pour cette opération. La dépense sera réalisée en 2009.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 11 mars 2009.**